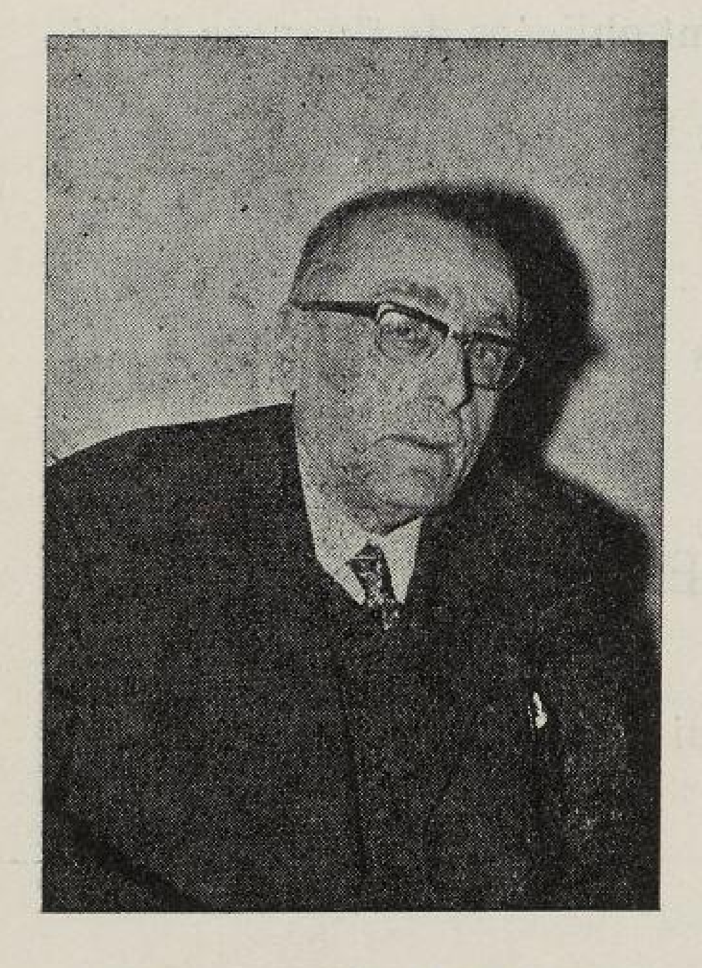
Elections Législatives du 4 Mars 1973

Première Circonscription : AURILLAC



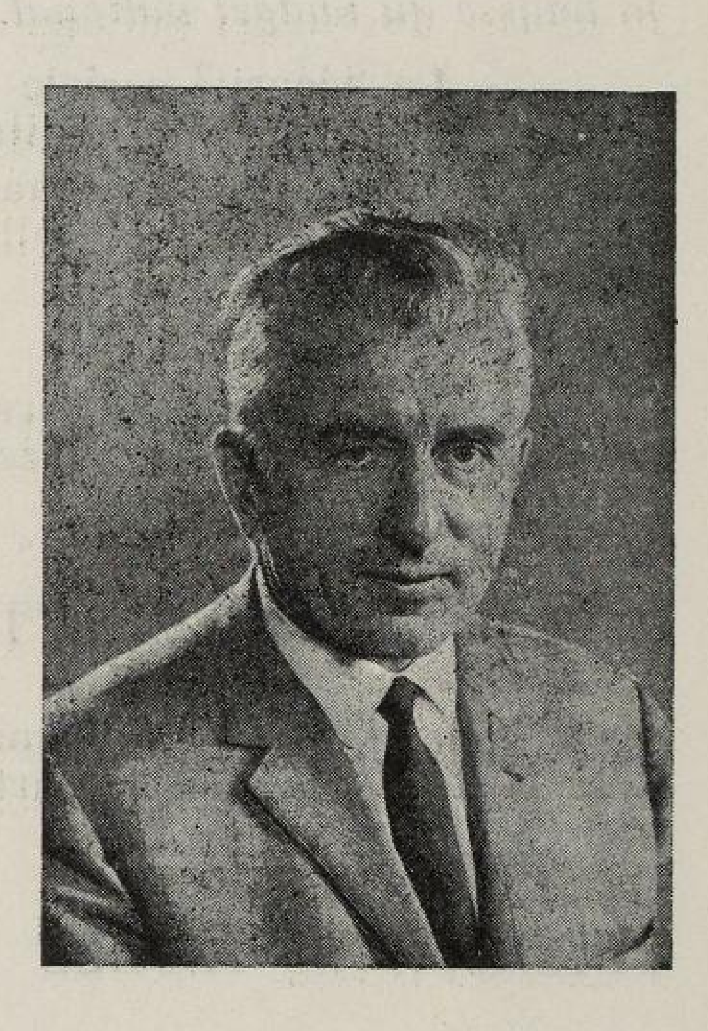
Clément BARDET

Agriculteur
Membre
de la Chambre d'Agriculture
Ancien conseiller économique

Electrices, Electeurs,
Chers Concitoyens,

Le Centre Départemental des Indépendants Paysans nous fait l'honneur à M. Maurice JOLY et moi-même de nous désigner comme candidats aux élections législatives du 4 mars.

Les raisons pour lesquelles nous avons accepté cette mission ?



Maurice JOLY

Commerçant
Conseiller municipal d'Aurillac

SUR LE PLAN AGRICOLE :

Militant dans les Organisations agricoles depuis 1937, nous avions, alors que notre *action syndicale était soutenue au Parlement par* 60 DEPUTES PAYSANS, obtenu le vote de la loi LABORBE garantissant l'indexation des prix agricoles ainsi que la péréquation des taxes locales qui assurait la vie des petites communes.

Les organisations agricoles étaient alors écoutées et entendues.

— Depuis l'avénement de L'U.D.R., ces garanties ont été constamment grignotées et violées :
— Loi LABORBE supprimée — Les paysans n'ont pas droit au S.M.I.C. ?
— Appellation contrôlée des fromages Cantal qui va disparaître ?
— Aide du F.O.R.M.A. aux fromages de garde suspendue, réservée aux laits en poudre et au beurre.
— Scandale des laits de consommation écrémés, alors que l'on nous reproche les stocks de beurre.
— Nous sommes excédés par la publicité faite aux milliards de subventions allouées à l'agriculture, alors que la plus grosse part sert à créer de nouveaux bureaux administratifs.
— Scandale de l'obligation de 28 hectares pour obtenir l'I.V.D. de restructuration, alors qu'il ne faut que 18 hectares dans l'arrondissement de M. PONS, dans le Lot.

COMMERÇANTS INDÉPENDANTS ET ARTISANS :

— Bernés par des forfaits arbitraires ;
— Brimés par la base du calcul des patentes ;
— Brimés par la quasi impossibilité d'obtenir des crédits de financement des banques ;
— Brimés et ahuris par les multiples taux de T.V.A. ;
— Brimés par la parodie de protection sociale que la loi leur fait payer fort cher ;
— Brimés par la faveur dont jouissent les grandes surfaces, ils le sont encore plus, lorsque dans un désir normal d'augmenter leur chiffre d'affaire, ils ont le malheur de vendre à ces grandes surfaces. Ils deviennent alors leurs banquiers. Celles-ci ne les payant, la plu-

part du temps, par billet à ordre, que trois ou quatre mois après. C'est alors l'asphyxie et la disparition des Artisans et Commerçants de nos communes.

N'est-ce pas une méthode financière à combattre de toutes nos forces.

SUR LE PLAN GENERAL :

De plus en plus, les budgets départementaux, communaux, comme celui de la Chambre d'Agriculture, doivent financer des réalisations jusqu'ici à la charge de l'Etat, *sans que ceci modère la hausse du budget national.*

— La Sécurité sociale et la Mutualité sont de plus en plus souvent obligées de financer l'aménagement des hôpitaux.

— T.V.A. de 20 %, inadmissible sur les journées d'hôpital et les médicaments, ainsi que sur les travaux des collectivités.

SALARIES :

Nous sommes solidaires, car la disparition de nos commerces et la désertion des campagnes, amènent le chômage et l'insécurité.

ANCIENS COMBATTANTS - PRISONNIERS DE GUERRE

Nous sommes pour une retraite revalorisée à 60 ans.
Il faut accorder la carte de Combattant à tous les prisonniers qui n'ont pas démérité.

PERSONNES AGÉES

Il faut absolument indexer les rentes et retraites au S.M.I.C. pour tenir compte de la dévaluation galopante.

Servir aux veuves, la pension de reversion de leur mari à 75 % au lieu de 50 % actuellement, dès l'âge de 55 ans.

POUR LES JEUNES

Il faut créer des emplois dans le Cantal, nous disons que c'est possible par l'installation de petites industries. Monsieur CHIRAC en a subventionnées dans la Corrèze, Monsieur PONS, dans le Lot, pourquoi pas chez nous ?

ELECTRICES, ELECTEURS du Cantal,

Défendez-vous en vous aidant vous-mêmes.

Maurice JOLY et moi-même vous en donnons aujourd'hui le moyen.

Partisans de l'ordre sans lequel il n'y a pas de iberté

Avec notre équipe, la France n'aura jamais besoin de construire un mur, pour empêcher ses enfants de fuir.

En conclusion

— PAYSANS du Cantal qui avez souvent manifesté contre les brimades que vous subissez,
— ARTISANS et COMMERÇANTS qui combattez pour la même cause,
— SALARIES et CADRES pour qui l'anarchie comme l'arbitraire sont synonymes d'insécurité,
— ANCIENS COMBATTANTS et PRISONNIERS,
— PERSONNES AGEES pour qui l'inflation amène la misère,

Brûlez ce que vous avez adoré en votant BARDET-JOLY.

VU LES CANDIDATS :

Imp. du Cantal — Aurillac